



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS
74170 - HAUTE-SAVOIE

N°59/2026
ARRETE MUNICIPAL

**PORTANT NOMINATION D'UN MANDATAIRE A LA REGIE DE RECETTES
DE LA MAISON FORTE DE HAUTETOUR & LA CURE – MANON AUFORT**

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2026/097 du 22 mars 2026 relative aux délégations de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire ;

VU l'arrêté n° 46-2025 du 8 août 2025 portant modification de ladite régie ;

VU l'arrêté n° 41/2026 du 26/06/2026 portant nomination d'un mandataire à ladite régie ;

VU l'avis conforme du régisseur titulaire intérimaire en date du 01/07/2026 ;

VU l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 01/07/2026 ;

VU l'avis conforme du mandataire en date du 01/07/2026 ;

VU l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 01/07/2026 ;

ARRETE

Article 1 : En remplacement de Diane DEPERSIN qui a quitté son poste, Manon AUFORT est nommée mandataire de ladite régie pour l'encaissement des entrées et des produits en présence ou non du régisseur titulaire intérimaire et sous la responsabilité de ce dernier, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

Article 2 : Le mandataire ne doit pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif visé en tête du présent arrêté, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et pénales prévues par l'article 432.10 du nouveau code pénal ; il doit les encaisser selon les modes de recouvrement prévus dans l'acte constitutif de ladite régie.

Article 3 : Le mandataire est tenu d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales.

Article 4 : Le présent arrêté abroge l'arrêté n°41/2026 du 26/06/2026.

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE

T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

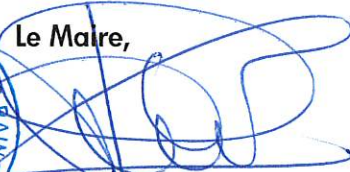
Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33

M.A. W. a

Article 5 : Monsieur Le Maire et Madame la Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 17-07-2026

 Le Maire,

Jean Marc PEILLEX

Le Régisseur Titulaire Intérimaire,
« Vu pour acceptation »


Céline VETICOZ

Le Mandataire Suppléant
« Vu pour acceptation »


Olivia CARRET

Le Mandataire,
« Vu pour acceptation »


Manon AUFORT

Télétransmis en Sous-préfecture le 24-07-26

Mis en ligne le 24-07-26

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE

T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33

ANNEXE

ARRETE MUNICIPAL N°59/2026

PORTANT NOMINATION D'UN MANDATAIRE A LA REGIE DE RECETTES DE LA MAISON FORTE DE HAUTETOUR – MANON AUFORT

- Céline VETTICOZ, régisseur titulaire intérimaire et mandataire, née le 05/10/1995 à La Garenne Colombes (92) et domiciliée 45 Impasse de la Fontaine – 74190 PASSY ;
- Olivia CARRET, mandataire suppléant, née le 21/05/1987 à Genève et domiciliée 10 Rue du Général Pershing – 74000 ANNECY ;
- Manon AUFORT, mandataire, née le 07-07-2008 à Sallanches (74) et domiciliée 984 Route de la Mollaz – 74170 St-GERVAIS-LES-BAINS;



œ
CV
M. A